

5 mai 2011

Colloque autour de l'accord cadre national ADEC

Développer l'emploi et les compétences dans le spectacle vivant

Quels enjeux ? Quelles actions ? Quels moyens ?

Parc de la Villette

Grande Halle

Salle Boris Vian

LA VILLETTE



Actions de Développement de l'Emploi et des Compétences

Cette journée sera consacrée à la présentation des actions en cours en faveur de l'emploi et de la formation professionnelle conduites dans le cadre des accords ADEC, au niveau national et régional.

Elle sera surtout l'occasion de mobiliser toutes les parties prenantes afin de débattre collectivement des solutions et des moyens à dégager pour le spectacle vivant.

participants

Organisations professionnelles d'employeurs et de salariés du spectacle vivant, services de l'État, collectivités territoriales, institutions sociales du spectacle, entreprises et salariés du secteur, centres de ressources, agences régionales, organismes de formation, etc.

Retrouvez tous les travaux de l'accord ADEC sur le site internet : www.cpnfsv.org

Contexte

Une branche d'activité dynamique confrontée à des difficultés sociales et économiques

En 2008, les arts de la scène ont employé près de 187 200 professionnels (artistes, techniciens ou personnels administratifs) et on dénombrait près de 17 400 entreprises qui produisent, diffusent, accueillent des spectacles ou encore, qui fournissent des prestations de services techniques. Cependant, le spectacle vivant est actuellement confronté à un contexte social et économique difficile : offre d'emploi inférieure à une demande en constante augmentation, développement de l'emploi non permanent à employeurs multiples, fragilisation budgétaire des entreprises, mutations technologiques et réglementaires.

Démarche

Une initiative des partenaires sociaux en faveur de l'emploi

L'accord cadre national ADEC (Actions de Développement de l'Emploi et des Compétences) a été signé en mars 2009 entre la branche du spectacle vivant et l'État. Il consiste en un plan d'actions mis en œuvre sur trois ans (de 2009 à 2011), au niveau national et régional. Une dizaine d'accords ADEC régionaux ont ainsi été signés, ou sont en préparation. L'articulation avec les accords et les dispositifs proposés par les Conseils régionaux a été recherchée.

Objectifs

Un plan d'action concret visant à sécuriser les parcours professionnels

L'enjeu de l'accord cadre ADEC est de mobiliser les moyens et dispositifs existants permettant d'améliorer la qualité de l'emploi, de construire des parcours professionnels sur la durée, évolutifs sur la base de qualifications reconnues et de mobilités choisies, de gérer le vieillissement et enfin, de prévenir les risques liés à l'exercice des métiers. Il s'agit également d'anticiper l'évolution du marché du travail et les besoins des entreprises. Dans la mesure où les actions sont conduites au niveau national et régional, il a été convenu que :

- les actions nationales relèvent de l'ingénierie (études, guides, outils, conception de prestations...);
- les actions régionales relèvent de la mise en œuvre des productions nationales, en tout ou partie, auprès des entreprises et salariés bénéficiaires, en fonction des politiques et priorités régionales.

Bénéficiaires

Des publics prioritaires

- Les salariés fragilisés dans leurs situations d'emploi, qu'ils soient artistes, techniciens ou personnels administratifs, quelle que soit leur forme d'emploi, et en particulier ceux en situation de changement professionnel (dont l'emploi est menacé, insuffisamment qualifiés, devant évoluer ou se reconvertir en seconde partie de carrière...).
- Les petites entreprises en recherche de moyens de pérennisation qui nécessitent un appui afin d'asseoir leur fonctionnement.

programme

8h45 Enregistrement / Accueil

9h30 Ouverture

- Établissement Public du Parc et de la Grande Halle de la Villette
- Ministère de l'Emploi, du Travail et de la Santé
- Ministère de la Culture et de la Communication
- CPNEF-SV
- Association des Régions de France

10h00 L'orientation et la formation professionnelle tout au long de la vie

Table ronde 1 : observer l'emploi et renforcer le lien emploi / formation

- Quelle est l'offre d'emploi et comment évolue-t-elle ?
- Quels critères retenir pour reconnaître la qualité d'une formation professionnelle ?
- Quelle insertion professionnelle après la formation ?
- Quelles réponses la branche peut-elle apporter aux besoins de formation ?

Intervenants : CPNEF-SV, CEREQ, Organisations professionnelles

- > Tableau de bord statistiques
- > Processus "qualité" pour l'offre de formation
- > Étude sur la relation emploi - formation
- > Diplômes, certificats
- > ...

Table ronde 2 : développer les compétences et construire des parcours professionnels

- Comment adapter l'offre de formation pour répondre aux besoins des entreprises et des salariés ?
- Comment identifier les priorités de formation en régions ?
- Comment reconnaître et valoriser les compétences des salariés ?
- Quels moyens et partenariats faut-il développer pour favoriser l'accès à la formation ?

Intervenants : Afdas, DIRECCTE, Conseils régionaux, Organisations professionnelles, Organismes de formation

- > Plans de formation régionaux
- > Parcours modulaires
- > Formation en alternance
- > VAE
- > Bilan de compétences professionnel
- > ...

programme

13h00

Déjeuner libre

14h30

L'emploi

Table ronde 3 : préserver la santé et la sécurité des salariés

- Comment prévenir les risques professionnels liés à la pratique d'un métier ?
- Quels outils proposer aux employeurs pour évaluer et prévenir les risques ?
- Comment adapter l'offre médicale à la démarche de prévention ?

Intervenants : CMB, AUDIENS, Organisations professionnelles

Table ronde 4 : accompagner les petites entreprises

- Quels outils et modes d'accompagnement proposer aux petites entreprises pour faire face à leurs difficultés organisationnelles et économiques ?
- Comment consolider leurs activités et pérenniser leurs emplois ?
- Comment les sensibiliser à la GPEC ?

Intervenants : ANACT, Afdas, DRAC, DIRECCTE, Conseils régionaux, Organisations professionnelles

17h30

Clôture

- > Guide danse, guide arts du cirque
- > Fiches médico-professionnelles fiches risques
- > Bilans de santé spécialisés
- > Aide à l'élaboration du document unique
- > ...

- > Prestation d'accompagnement aux TPE, appui conseil
- > Autodiagnostic, guides...
- > Aides à l'emploi, groupement d'employeurs
- > ...

Les partenaires de l'accord ADEC : une démarche collaborative inédite

L'État :

- le ministère de l'Emploi, du Travail et de la Santé
- le ministère de la Culture et de la Communication

La branche du spectacle vivant :

représentée par la Commission Paritaire Nationale Emploi Formation du Spectacle Vivant (CPNEF-SV), en lien avec :

- les organisations professionnelles d'employeurs : CPDO, CSCAD, PRODISS, PROFEDIM, SCC, SMA, SNDTP, SNES, SNSP, SYNAVI, SYNDEAC, SYNOLYR, SYNPASE,
- les organisations professionnelles de salariés : FASAP-FO, FCCS-CFE-CGC, FNSAC-CGT, F3C-CFDT, Fédération communication CFTC,
- ARENES.

Les institutions sociales :

l'ANACT, l'Afdas, le CMB et le groupe AUDIENS.

Sont également associés aux travaux de manière permanente :
Pôle emploi, l'ARF et le CNAR culture.

contact CPNEF-SV
48, rue Saint Honoré 75001 Paris
Tél. : 01 40 26 12 58 / info@cpnefsv.org

Pour venir à la Grande Halle de la Villette > salle Boris Vian

221 avenue Jean-Jaurès 75019 Paris

En métro : Porte de Pantin / Ligne 5 - Bobigny - Place d'Italie

En bus : Porte de Pantin / ligne 75, 151, PC 2 et 3

En voiture : parking Nord "Cité des Sciences"

